http://cgt-st.org/

ST Grenoble 29 04 11

ST & STE : UNITE !

Nous avons reçu le 26/4 une convocation pour renouveler les instances de représentation du personnel du site. La direction veut organiser deux élections distinctes STE et ST, à deux dates différentes, pour obtenir des CE, des Délégués du Personnel, des CHSCT séparés.

Nous avons actuellement à Grenoble un seul Comité d'Etablissement, des délégués du personnel (DP) communs, un CHSCT commun, conformément à l'accord instituant l'Unité Economique et Sociale ST&STE France (UES). Cet accord a été signé en 2008 par tous les syndicats et la direction. Il stipule dans ses articles 10 (pour le CE), 21(pour les DP) et 35 (pour le CHSCT), pour les deux entités grenobloises (ST et STE) *: « le renouvellement sera réalisé conformément aux dispositions légales et conventionnelles en vigueur, afin d'assurer une représentation commune de ces deux entités. »*

Ces dispositions locales, pour le site, s'inscrivent dans le cadre de l'UES nationale ST&STE France, où nous avons un Comité Central d'Entreprise unique, les mêmes délégués syndicaux centraux France. Il est très probable que la direction veuille aussi séparer ST et STE au niveau national.

Qu'apporte concrètement cette Unité Economique et Sociale ?

Au niveau France, l'UES traduit sur le plan social les liens économiques entre ST et STE. Le Comité Central d'Entreprise peut mettre en rapport la situation économique de STE et les répercussions sur la charge des Fabs de ST. La situation économique dans la téléphonie est intégrée à l'ensemble. Grâce aux délégués syndicaux communs, les statuts sociaux ST et STE, la politique salariale, ne s'éloignent pas trop… En cas de coup dur, comme récemment à Caen ou pour les PDV, les moyens sont plus importants pour faire pression sur l'entreprise. Les salariés attaqués sont moins seuls et sont intégrés dans un ensemble plus vaste. Ce qui vaut pour les difficultés vaut aussi pour les points positifs, comme la prévoyance, où la base la plus large est souhaitable.

Tous ces éléments sont particulièrement importants au vu de la situation difficile actuelle de STE.

Cette utilité de l'unité est encore plus forte à Grenoble

Plusieurs activités de ST (Test, Packaging…) sont très liées à STE ; pour la mobilité entre ST et STE, nous avons intérêt à maintenir le statut social le plus proche, ce que nous tentons de faire actuellement pour la RTT par exemple ; nous avons aussi intérêt à cette unité pour relancer la dynamique du site, aujourd'hui en panne. Nous avons déjà du mal à rendre concrets les engagements de NANO 2012. Ce serait plus compliqué encore avec un site morcelé.

Ces arguments nous conduisent à refuser de rentrer dans le jeu de la direction. Nous lui demandons donc de respecter l'accord signé par elle, et de maintenir à Grenoble notre unité.

Comité Central d'Entreprise EXTRAORDINAIRE le 4 mai

La direction a enfin accepté – en partie - la demande des élus CGT et CFDT d'expertise sur la situation de STE dans le cadre de la procédure de « droit d'alerte ». Le rapport de l'expert sera présenté le 4 mai. Deux questions se posent : la stratégie de STE, et l'attitude des actionnaires, notamment de ST. Il est indispensable de donner à STE le temps et les moyens nécessaires pour développer et vendre ses produits. L'avenir de STE concerne aussi ST : l'outil industriel avancé de ST en France dépend en bonne partie de la charge fournie par STE. Pour preuve : la direction vient d'annoncer à Crolles (60% de la charge de Crolles 1 vient de STE) une baisse importante de la charge de la Fab, suite aux difficultés de STE avec Nokia. Elle prévoit des reports d'investissements, le renvoi des intérimaires etc. Même problème à Rousset (25% de la Fab est chargée par STE) en moins grave ; là aussi des reports d'investissements, l'arrêt des heures supplémentaires, la non-titularisation des intérimaires etc.

Autre point important du CCE: les conséquences du séisme japonais sur ST&STE

PRESSIONS STRESS…

SONT EN HAUSSE SUR LE SITE. ATTENTION A NE PAS RESTER ISOLES DANS DES SITUATIONS INDIVIDUELLES DIFFICILES. A NE PAS CROIRE A LA BONTE DE LA DRH ! CONSULTEZ NOTRE SYNDICAT !

SOUS TRAITANTS:

Le compte n'y est pas ; nous avons réussi à faire embaucher quelques dizaines de nos collègues mais beaucoup restent dans des situations instables.
La sélection arbitraire et inquisitoriale n'est pas le fait des responsables techniques mais des services de recrutement ; nous avons plusieurs témoignages où les questions posées sont beaucoup trop personnelles sur la vie familiale par exemple. Nos collègues travaillent depuis plusieurs mois voire plusieurs années à Crolles ou Grenoble.
Se comporter ainsi, c'est traiter ces personnes comme de parfaits étrangers et c'est inadmissible.

TEST: ARRETER LA PRODUCTION, UN MAUVAIS COUP POUR LES PERSONNES ET POUR L'AVENIR.

La remise en cause du travail continu est une question grave. Au delà des changements d'habitudes horaires des salariés, le problème de la justification économique reste entier. La baisse de la partie production a été organisée depuis longtemps. De plus, l'activité tourne aussi grâce à des lots de petite série « préproduction ». Dans la nouvelle configuration, ceux là vont vite être délocalisés. Les lots engineering vont être gênés par la fermeture du dimanche à cause des nombreuses maintenances qui vont fatalement tomber en semaine.
Ce détricotage progressif est le prélude à la fermeture de la partie industrielle et la délocalisation d'autres activités.
Une autre solution est possible : améliorer l'existant, en augmentant la production ; former le personnel et le rendre polyvalent. A l'inverse de ce qui est préparé sournoisement. **LE CE DE GRENOBLE A VOTE (CGT+CFDT) UNE EXPERTISE ECONOMIQUE SUR LE SUJET.**

Tandis que M.SARKOZY parle de répartition des bénéfices, l'Etat actionnaire va approuver le 3 mai 44% de HAUSSE DES DIVIDENDES à ST en laissant la direction mener une politique salariale au rabais !

A STMICROELECTRONICS CROLLES, la mobilisation continue. La CGT a organisé un rassemblement inter-équipes devant le rond point du site le 12 avril 2011.La mobilisation dure depuis 6 semaines, avec des postes ou demi-postes de grève, touchant notamment les équipes de Nuit semaine, le Weekend nuit, une équipe de semaine, avec un cumul de 52 heures de grève pour l'équipe weekend nuit avec une forte proportion de CDI.

Les revendications portent sur 100€ d'augmentation de salaire, la revalorisation de primes locales, une prime exceptionnelle. Ce mouvement intervient après l'échec des négociations annuelles – aucune signature syndicale - où la direction a refusé toute augmentation collective. Il n'y a toujours pas de négociation sur la grille OATAM. Les ingénieurs ont perdu leurs repères JG. L'intéressement est resté dans ses niveaux habituels. Et la participation est stable … à "zéro" suite aux manipulations des financiers de ST.

Pour l'instant la direction reste sourde aux revendications. **Cette attitude de blocage est d'autant plus révoltante au vu de la situation de STMicroelectronics et de ses liens avec l'Etat :**

Le 3 mai 2011 l'assemblée des actionnaires doit ratifier une proposition d'augmentation **de 44% des dividendes !** Sachant que l'an passé ces derniers avaient déjà augmenté **de 133%** ! **Les dividendes versés en 2011 représenteront 43% du bénéfice 2010 !! Une ponction au détriment de l'investissement, de l'emploi, des salaires.** Le représentant de l'Etat actionnaire s'apprête à voter ce choix scandaleux

Les annonces de M.SARKOZY sur la « juste répartition des bénéfices » apparaissent comme pure démagogie. **Là où l'Etat a le pouvoir d'agir, il fait l'inverse !**

BATEAU OU BOULOT IL FAUT CHOISIR

M.Tannyères, membre de l'état major de STE, est reparti en mer. Interviewé lors de la transat Benodet-Martinique, il a déclaré : *« Je n'ai pas encore fait de break complet avec mon métier, mais ça va je ne travaille pas trop »*. M.Tannyères est un récidiviste. En août 2010, alors qu'il naviguait dans la Solitaire du Figaro, il s'exprimait ainsi *: « J'ai dit OK* (pour rejoindre STE) *mais avec trois mois de vacances les deux premières années, pour faire du bateau. Et six mois les deux années suivantes. Marché conclu. »*
La CGT avait interpellé la direction.

Ce qui choque ce n'est pas la passion de « Loupi » (son nom de navigateur…) pour la mer. C'est le gouffre entre la situation des salariés, soumis à une pression quotidienne énorme à STE, à un stress lié aux incertitudes sur l'avenir, et l'attitude désinvolte d'un éminent dirigeant, présenté comme un « vieux copain » du PDG.

Ce scandale moral ne peut pas continuer.